

Service de cartographie de la DGPL

En matière de SIG (Système d'information géographique) et de géomatique, le **Service de Cartographie de la DGPL** jouait le rôle d'interface entre les Administrations régionales et les Pouvoirs locaux. En collaboration avec la Cellule " TIC ", il **était à la disposition des Pouvoirs locaux pour :**

- **répondre à leurs préoccupations en développant des outils de gestion** (e-Triennal, PICVerts...) ;
- **les conseiller dans leurs investissements en géomatique ;**
- **les informer des données géographiques, des services et applications WEBGIS mis à leur disposition sur le [Portail cartographique de la Région wallonne](#).**

Dans ce cadre, le Service de Cartographie assure une veille permanente des technologies de l'information géographique.

Outre les missions et activités répondant aux besoins spécifiques de la DGPL et des Pouvoirs locaux, le Service de Cartographie de la DGPL participe activement aux travaux du [Comité Technique Cartographique \(CTC\)](#) .

Responsable : [Jean-Pierre Kinnaert](#) , **Directeur.**

Personnes de contact :

- [Paul Férier](#) , **Premier attaché.**
- [François Leruth](#) , **Attaché géomaticien.**

Portail cartographique

Le [Portail cartographique de la Région wallonne](#) constitue un guichet unique, fédérateur et interactif, de diffusion des informations et des données géographiques de la Région wallonne à tous les utilisateurs : administrations, professionnels de la géomatique, entreprises et citoyens.



Accès au Portail cartographique

Il permet de :

- **fournir à tous l'accès aux données géographiques** au travers d'un système de métadonnées et d'applications WebGIS ou géoservices. Ces applications, assurant la visualisation et le téléchargement des données au travers d'un simple navigateur web, sont élaborées en fonction du profil des utilisateurs ;
- **donner à tous, via un classement par thème, l'accès aux autres ressources géographiques** (atlas, cartes statiques, applications-pilotes...) disponibles sur les sites Internet des administrations de la Région wallonne ;
- favoriser la mise en œuvre de **standards** pour garantir la description et l'échange de données de qualité ;
- assurer la **sensibilisation et l'information des utilisateurs** en rappelant les grands concepts de l'information géographique, en mentionnant les dates et programmes des évènements... ainsi que les principaux liens web portant sur l'information géographique.

Les **travaux en cours** visent à développer des **services WebGIS** répondant aux critères de l'e-Gouvernement et des utilisateurs professionnels. Ces services WebGIS permettront de répondre, d'une part, aux attentes des **entreprises** et des **citoyens** dans leurs **lignes de vie** et, d'autre part, aux besoins des **administrations** et des **utilisateurs professionnels** en tant qu'**outils d'aide à la gestion et à la décision**.

Plus de 100 communes ont accès aux applications WebGIS du Portail cartographique, rejoignez-les en [nous](#) envoyant un mail avec vos coordonnées complètes.

En savoir plus : <http://cartographie.wallonie.be> .

Projet InfraSIG

Depuis février 2002, le Service de Cartographie de la DGPL assure le pilotage et la coordination scientifique du **projet InfraSIG** qui vise à **définir et réaliser une infrastructure de gestion et de diffusion de données géographiques via l'Internet pour répondre aux demandes et aux besoins de tous les utilisateurs en Région wallonne**.

Pour mener à bien ce projet d'infrastructure, des groupes de travail, auxquels prennent part des agents de tous les Services de Cartographie du MET et du MRW, ont été mis en place selon 4 axes principaux : organisation, aspects techniques (géoportail, métadonnées, services, sécurité...), aspects juridiques et politique des prix.

La réalisation de cette infrastructure est menée dans un esprit d'intégration et de coordination avec l'initiative européenne **INSPIRE** (Infrastructure for Spatial Information in Europe) ainsi que dans le respect des normes et standards internationaux existants voire en préparation ([ISO TC211](#) , [CEN/TC287](#) , [OGC](#) , [W3C](#) ...). La coordination avec les travaux en matière d'e-Gouvernement est également assurée.

En 2004, le **Portail cartographique** a offert une [description](#) et un [accès sécurisé aux données de référence](#) (photographies aériennes (PPNC), données topographiques numériques tridimensionnelles à 1/1000 (PICC), atlas des rues, modèle numérique de terrain des principaux cours d'eau, etc...) pour les administrations de la Région wallonne, des communes, des provinces ainsi que des organismes d'intérêt public régionaux.

En 2006, une nouvelle application dynamique a mis à disposition des [citoyens un outil cartographique de repérage](#) accessible au travers d'un simple navigateur internet. Chaque citoyen peut désormais se localiser directement à son adresse, sur sa commune, ou en

un lieu en Wallonie sélectionné sur une carte. De plus, des services de cartes web, respectant la norme ISO sur les WMS (Web Map Service), ont été développés offrant aux utilisateurs professionnels la possibilité de combiner, au sein de leurs applications, différentes sources authentiques de données qui résident sur des serveurs distants.

Enfin, un [catalogue de services](#) vient d'être réalisé afin de permettre à l'ensemble des acteurs de trouver facilement les applications et les géoservices existant ou qui seront mis en œuvre prochainement. En respectant les critères définis par l'e-Gouvernement, ces applications répondront, d'une part, aux attentes des entreprises et des citoyens dans leurs lignes de vie et, d'autre part, aux besoins des administrations et des utilisateurs professionnels en tant qu'outils d'aide à la gestion et à la décision.

Dès 2007, le projet InfraSIG vise à fédérer les producteurs externes à l'administration régionale, en priorité les Pouvoirs locaux.

Plus d'infos : cliquez [ici](#) .

Projet PICVerts

En mars 2005, le Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique a lancé le **Plan d'Itinéraires Communaux Verts**. Le **PICVerts** a pour objectifs la **création d'un réseau local cohérent de voies communales pour usagers non motorisés** (voies vertes, chemins et sentiers vicinaux), la **promotion de son usage et sa protection**, tant au niveau naturel que patrimonial.



Dans du PICVerts, le Service de Cartographie de la DGPL apporte ses compétences techniques et scientifiques aux communes afin, d'une part, de réaliser un état des lieux "informatif" de l'Atlas des chemins vicinaux de 1841 et, d'autre part, d'établir une cartographie de ce réseau d'itinéraires communaux verts.

Des procédures et une méthode de travail communes ont été mises au point. Des outils ont été développés permettant l'encodage de l'état des lieux et la visualisation de la cartographie sur Internet :

Accès au site d'encodage (Intranet)



Accès à l'application cartographique

Des documents de référence (glossaire, fiche d'état des lieux, procédure de scannage de l'Atlas, procédure de vectorisation, fiche itinéraires) sont à votre disposition : cliquez [ici](#).

Contacts :

- [François Leruth](#), 081/77.33.65.

Plus d'infos : cliquez [ici](#) .

Projet SAFIR - CADASPORT

[Site d'encodage pour les communes et d'accès aux informations pour tous les utilisateurs](#)

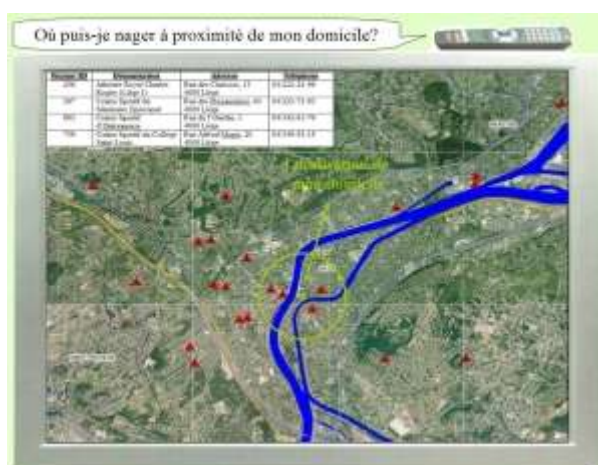
La Région wallonne, par l'intermédiaire du Service Cartographique de la DGPL, est engagée depuis le mois de mars 2004 dans le projet SAFIR ("Speech Automatic Friendly Interface Research"). Ce projet fait partie du 6^{ème} Programme Cadre de la Commission Européenne (centré sur la technologie de l'information) et vise à faciliter l'accès aux informations détenues par les administrations en utilisant des technologies basées sur des interfaces "explicites", à savoir la voix (au départ de commandes vocales), et l'image (au départ de dispositifs de visualisation tels que le PC, le GSM ou la TV...).



La Région wallonne fut retenue comme l'un des partenaires du consortium du projet SAFIR pour permettre de "tester" ses technologies dans le cadre de la consultation et de la mise à jour d'une base de données dédiée à un domaine particulier, en l'occurrence le recensement des infrastructures sportives wallonnes (anciennement "*Cadasport*"). La mise en place des pilotes est donc menée en collaboration avec le service Infraspport de la DGPL qui est responsable de ce recensement et, jusqu'à présent, de sa tenue à jour.

La première phase du projet (clôturée en septembre 2005) a permis de :

- créer, à la suite de réunions de type *Focus Group*, un nouveau modèle de base de données répondant au mieux aux besoins des différentes institutions responsables d'infrastructures sportives en Région wallonne ;
- transférer, après correction préalable des erreurs détectées grâce aux contraintes d'intégrité, les données issues du premier recensement vers cette nouvelle base de données stockée sous format "*Oracle*" ;
- mettre en place, afin de tester ces deux premières étapes, un premier Web Service permettant de localiser les infrastructures sportives wallonnes où il est possible de pratiquer une discipline donnée.



La seconde phase du projet, dans laquelle nous sommes actuellement, a pour principal objectif de donner au Citoyen l'accès à cette information au départ des technologies élaborées par nos partenaires du consortium. Notre travail durant l'année écoulée s'est essentiellement axé sur :

- la consolidation du *viewer* cartographique (outils de *zoom*, de *pan*...) mis en place afin de permettre la visualisation spatiale des infrastructures sportives répondant aux critères des requêtes des utilisateurs. Ce *viewer* fait appel aux *Web Map Services* du Portail Cartographique Wallon afin d'assurer une localisation la plus précise possible. Tout a ici été fait afin que ces outils puissent être aisément adaptés aux contraintes de la technologie vocale pour les développements futurs ;
- la création de l'appliquet de consultation – mise à jour de la nouvelle base de données. Cet applicatif, d'abord testé en interne, sera ouvert début 2007 aux communes afin qu'elles puissent, par accès sécurisé, mettre à jour les données des infrastructures sportives situées sur leur territoire. Cet applicatif pourra ensuite être ouvert aux autres responsables d'infrastructures sportives en Région wallonne (par exemple : l'ADEPS, les fédérations sportives, les responsables de clubs...). L'objectif est ici d'accroître la qualité des données en accordant la responsabilité de leur mise à jour par les personnes qui en sont les "plus proches" ;
- une première ouverture d'accès à l'information pour le Citoyen. En fait, l'appliquet de consultation – mise à jour est aujourd'hui en ligne et permet d'ores et déjà d'obtenir, sans passer par l'accès sécurisé, des résultats pour une requête particulière. Un site plus "convivial" est en projet pour l'année prochaine et devra aboutir, au final, à l'interfaçage vocal de notre applicatif.

En savoir plus sur SAFIR : <http://www.safir-fp6.org> .

En savoir plus sur CADASPORT : cliquez [ici](#) .

e-Triennal : l'informatisation de la procédure des programmes triennaux

Les programmes triennaux (décret du 21/12/2006) occupent une place primordiale dans la gestion d'une commune.

Ils permettent tous les trois ans de planifier les gros travaux et d'introduire des demandes de subsides auprès de la Région. Dans les faits, il s'avère que gérer un programme triennal est très lourd vu le nombre important d'informations, de documents et de messages échangés entre les nombreux intervenants dans le processus au cœur duquel se trouvent les communes et les provinces.

Le projet **e-triennal** a pour **objectifs** l'amélioration de la gestion des programmes triennaux par la **simplification administrative** et la mise en place d'outils permettant une meilleure **efficience** de l'ensemble des acteurs. L'informatisation complète de la procédure des programmes triennaux permettra aux différents acteurs de suivre avec précision l'état d'avancement des dossiers de subside.

Les fiches d'investissements des programmes triennaux doivent contenir en annexe un plan de localisation. Un module spécifique accédant aux données du Portail cartographique de la Région wallonne permet de réaliser le dessin de l'emprise du chantier. Cette emprise est communiquée aux impétrants afin de préparer la réunion plénière et la coordination des travaux.

Portail ETriennal

Vous êtes ici : **Authentification**

Authentification

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Connexion

Authentification Mentions légales - Vie privée - Médiateur - Accessibilité Haut de la page

Plus d'infos : cliquez [ici](#).

Cartographie des intercommunales

A la demande de Monsieur Philippe Courard, Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction Publique chargé de conduire le projet de rationalisation des Intercommunales, une série de **cartes délimitant les zones d'influence des Intercommunales pour les secteurs d'activité suivants** ont été réalisées par le Service de Cartographie en étroite collaboration avec la Division des Provinces et des Entreprises publiques (DPEP) de la DGPL :

- Expansion économique
- Collecte des déchets
- Traitement des déchets
- Production de l'eau
- Distribution de l'eau
- Epuration de l'eau
- Distribution d'électricité
- Distribution de gaz
- Télédistribution
- Médico-social : Hospitalier
- Médico-social : Soins sociaux
- Médico-social : Prévention

Ces cartes ont notamment servi à établir la note d'orientation relative à la rationalisation des intercommunales, proposée par Monsieur le Ministre Courard et approuvée par le Gouvernement wallon en sa séance du 28 avril 2005.

Dans le courant du mois de **mai 2005**, un **nouveau jeu de cartes** présentant les **propositions de réformes des intercommunales** a été réalisé.

L'ensemble du dossier a été présenté aux communes afin de susciter le débat sur les axes de la rationalisation dont la compréhension devrait être facilitée par la comparaison des deux jeux de cartes.

Les cartes sont **disponibles** à l'adresse suivante :
<http://courard.wallonie.be/index.asp?ID=440> .

Contact : François Leruth , 081/77.33.65.

Plans photographiques numériques communaux (PPNC)

Les **Plans Photographiques Numériques Communaux** sont **des orthophotoplans numériques en couleur** élaborés par couvertures aériennes successives prises entre **1994 et 2001**. Les PPNC sont uniformisés en **JPG 24 bits** avec une **résolution au sol de 40 cm** suivant une grille d'assemblage identique à celle des nouvelles planchettes 1:10.000 de l'IGN. Toute la Région wallonne est couverte par 3.664 fichiers rectangulaires de 5 km² chacun. La limite d'agrandissement de l'image à l'écran pour une exploitation pleine et entière de la richesse du produit se situe entre le 1:1.000 et le 1:750. La **précision** du PPNC **est comprise au mieux entre 1,60 m et 3,20 m**.

Les PPNC sont **accessibles aux administrations du MRW-MET, aux communes, aux provinces et aux OIP** (Organismes d'Intérêt Public régionaux), en **visualisation et téléchargement**, au travers des **applications WebGIS du Portail cartographique** de la Région wallonne. Pour les Agents non membres du MRW et du MET, le téléchargement des PPNC est conditionné par la signature d'une licence d'utilisation. Cette licence définit la nature des obligations respectives entre l'utilisateur et la Région wallonne. Elle doit être signée et jointe à la demande d'utilisation, puis adressée au Service de Cartographie de la DGPL.

Par ailleurs, pour les Pouvoirs publics, toute acquisition des PPNC sur CD-Rom est conditionnée par la signature d'une [licence d'utilisation](#).

Les **citoyens et les entreprises** peuvent **visualiser** les PPNC au travers d'une **application dynamique** du Portail cartographique de la Région wallonne. Cette application est directement accessible dans votre navigateur Internet et ne nécessite donc pas le téléchargement d'un logiciel.

Les tiers liés aux administrations régionales ou pouvoirs locaux dans le cadre de contrats (convention ou marché public) peuvent obtenir les PPNC sur CD-Rom dans le cadre précis du contrat et moyennant la signature d'une [licence d'utilisation](#). La demande d'utilisation des PPNC au bénéfice de ces tiers doit être adressée au Service de Cartographie de la DGPL, en indiquant clairement vos coordonnées complètes, les noms des communes ou les numéros de planches IGN couvertes par les PPNC souhaités et l'utilisation stricte qui sera faite des PPNC. Cette demande sera accompagnée de la licence d'utilisation et d'une copie de la convention ou du cahier spécial des charges et de la lettre de notification du marché, de telle sorte qu'apparaissent clairement l'objet de la mission et le délai d'exécution.

Les différentes licences sont téléchargeables via le Portail cartographique de la Région wallonne.

Contact pour l'acquisition des PPNC :

- [Mme Sylvie-Anne Wallens](#) .